



La Loi sur la souveraineté de l'Alberta et la culture politique albertaine

Nouvelle orientation ou manifestation de tendances établies ?

Jacob McLean et Emily Laxer | 15 novembre 2023

Comment citer ce document? McLean, J. & E. Laxer (2023). La Loi sur la souveraineté de l'Alberta et la culture politique albertaine : nouvelle orientation ou manifestation de tendances établies? (Observatoire du populisme au Canada : note de recherche 0004.)

Lorsque Danielle Smith est devenue première ministre de l'Alberta, remplaçant Jason Kenney à la tête du Parti Conservateur Uni (PCU) en octobre 2022, l'un de ses premiers gestes a été de déposer la *Loi sur la souveraineté de l'Alberta dans un Canada uni* (ASA en bref). Cette loi donne au gouvernement de l'Alberta les moyens de contourner les lois fédérales qu'il considère comme ne relevant pas de la compétence fédérale (et donc « inconstitutionnelles ») ou comme étant « préjudiciables » aux Albertains^[i].

Avant et après son adoption le 8 décembre 2022, l'ASA a suscité la controverse en Alberta et à l'extérieur de la province en soulevant notamment des questions sur sa validité constitutionnelle et sa légitimité démocratique. Dans cette note de recherche, nous souhaitons faire la lumière sur les termes de ce débat et ses sources sous-jacentes. Nous commençons par présenter les arguments avancés en faveur et contre l'ASA par les politiciens et les commentateurs juridiques. Nous examinons ensuite comment l'ASA s'inscrit dans la culture politique albertaine, en particulier dans son historique attesté de mobilisation populiste, dans sa concentration sur l'« aliénation de l'Ouest » et dans sa promotion d'une économie fondée sur les combustibles fossiles. Nous posons la question suivante : l'ASA est-elle une simple perpétuation de ces traditions politiques en Alberta ? Ou signale-t-elle une radicalisation de ces traditions ?

Qui a dit quoi ? Arguments pour et contre la *Loi sur la souveraineté de l'Alberta dans un Canada uni*

À propos de l'objectif de l'ASA, Danielle Smith a déclaré à l'Assemblée législative le 29 novembre 2022 : « cette législation est conçue comme un bouclier constitutionnel pour protéger les Albertains des lois et politiques fédérales inconstitutionnelles qui nuisent à l'économie de notre province ou violent les droits provinciaux de l'Alberta »^[ii]. Au cours des débats qui ont suivi, les membres du PCU ont renforcé l'idée que l'ASA était nécessaire : pour faire face aux « excès » du gouvernement fédéral dans plusieurs secteurs de politique ; en insistant notamment sur la nécessité de « défendre » l'économie albertaine contre les réglementations fédérales ; pour « s'opposer » aux violations des droits constitutionnels de l'Alberta en tant que province, perçues comme le reflet d'un assaut partisan de la « coalition libérale/néo-démocrate » à Ottawa ; et, en général, pour garantir la « prospérité » et la « liberté » des Albertains.



Avant même sa présentation en tant que projet de loi 1, l'ASA a fait l'objet de nombreuses critiques, notamment de la part d'experts juridiques, de partis d'opposition et même, des adversaires de Mme Smith dans la course à la direction du PCU.

La communauté juridique a critiqué et mis en doute la constitutionnalité et la légitimité démocratique de l'ASA. En ce qui concerne le premier point, elle a fait valoir que le projet de loi 1 ne précisait pas comment le gouvernement déterminerait qu'un texte législatif fédéral particulier était « inconstitutionnel » ou « préjudiciable »^[iii]. De nombreuses personnes trouvaient les dispositions du projet de loi à cet égard beaucoup trop larges, « fluides et subjectives », puisqu'elles pouvaient apparemment s'appliquer à *n'importe quelle* loi fédérale à laquelle Mme Smith et le PCU s'opposeraient^[iv].

Les critiques ont également remis en question la légitimité démocratique de l'article 4 de l'ASA^[v] qui confère au conseil des ministres les « pouvoirs d'Henri VIII », ainsi nommés parce qu'ils permettaient au roi de contourner le parlement dans l'Angleterre du XVI^e siècle^[vi]. Dans la version initiale du projet de loi 1, l'Assemblée législative devait d'abord adopter un avis indiquant qu'une initiative fédérale était « inconstitutionnelle » ou « préjudiciable » aux Albertains^[vii]. Selon l'interprétation des juristes Martin Olszynski et Nigel Bankes, le conseil des ministres serait alors habilité à « adopter des ordonnances qui pourraient avoir pour effet de se substituer non seulement à d'autres ordonnances ou règlements, mais aussi à des dispositions d'une loi de l'Assemblée législative »^[viii]. En d'autres mots, ces pouvoirs permettraient au conseil des ministres de réécrire « tout texte de loi » sans passer par le Parlement, sapant ainsi le processus démocratique^[ix].

Les partis d'opposition provinciaux, principalement le NPD, se sont généralement ralliés à ces objections. Ils ont également exprimé d'autres préoccupations, arguant notamment que l'ASA créerait une incertitude économique et politique générale en perturbant les pratiques décisionnelles existantes et en présentant la démocratie albertaine comme instable ; que le projet de loi détournait l'attention des « vrais » problèmes auxquels est confrontée la société albertaine, comme les soins de santé, le coût de la vie, l'éducation et la pauvreté ; et que les dispositions de l'ASA violaient les droits issus des traités des Premières Nations^[x]. Les nations autochtones se sont elles aussi opposées à l'ASA, soulignant qu'elle avait été conçue sans consulter les détenteurs de traités^[xi].

Bien que les principaux candidats à la direction du PCU se soient également opposés à l'ASA, la qualifiant de « duperie »^[xii], leurs objections se sont estompées quand Mme Smith a pris ses fonctions et attribué des postes ministériels à la plupart de ses rivaux^[xiii]. Grâce à sa majorité gouvernementale, le PCU a réussi à faire adopter l'ASA le 8 décembre 2022 avec une marge confortable de 27-7, après avoir supprimé certains de ses aspects les plus controversés, notamment les « pouvoirs d'Henry VIII ». Toutefois, l'essence du projet de loi, y compris la capacité du conseil des ministres à ordonner aux entités provinciales de refuser l'application des initiatives fédérales, est demeurée intacte^[xiv].



Dans quelle mesure la *Loi sur la souveraineté de l'Alberta* dans un Canada uni reflète-t-elle, ou s'éloigne-t-elle, des aspects notables de la culture politique albertaine, notamment le populisme, l'« aliénation de l'Ouest » et la promotion d'une économie fondée sur les combustibles fossiles ? Nous allons maintenant aborder ces questions.

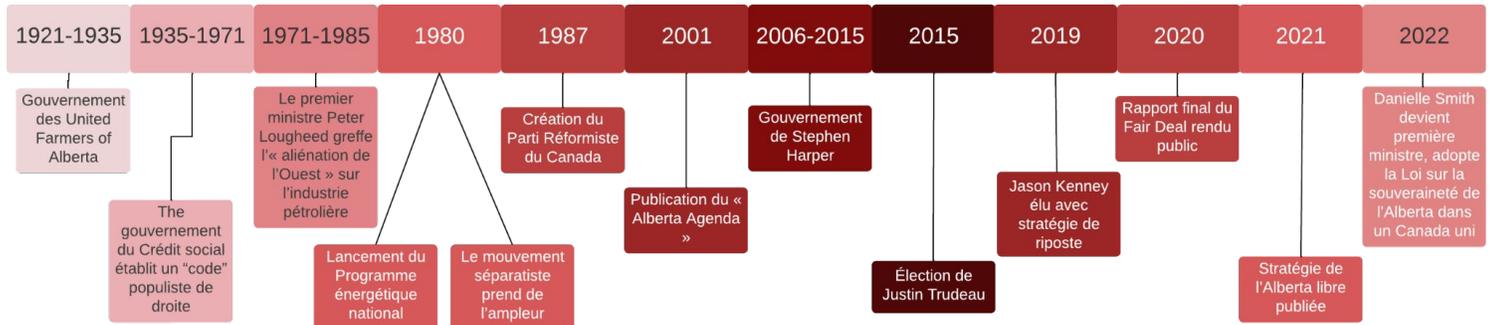
Culture politique albertaine : populisme de gauche puis de droite, « aliénation de l'Ouest » et économie fondée sur les combustibles fossiles

Alors que la politique albertaine est connue depuis longtemps pour ses fortes composantes populistes de droite^[xv], à ses débuts, la province était un haut lieu de populisme de gauche. De 1921 à 1935, elle a été gouvernée par les United Farmers of Alberta dont les politiques ont été qualifiées de « populistes démocratiques radicales » en raison de l'importance qu'elles accordaient à la participation démocratique populaire, en particulier par le biais des coopératives agricoles^[xvi]. De plus, le précurseur du Nouveau parti démocratique (NPD) actuel, la Fédération du Commonwealth coopératif (CCF), a été fondé par des groupes socialistes, agrariens et syndicaux à Calgary en 1932. Le « populisme social-démocrate » de la CCF était fondé sur la recherche d'une répartition plus équitable du pouvoir économique et politique par une alliance des agriculteurs et de la classe ouvrière urbaine contre les grands capitalistes financiers et industriels^[xvii]. Bien que fondée en Alberta, la CCF connaîtra son plus grand succès dans la province voisine, la Saskatchewan.

Malgré ces premières incursions dans le populisme de gauche, l'Alberta a depuis été gouvernée par une succession quasi ininterrompue de partis de droite. De 1935 à 1971, la province a été dirigée par le Crédit social, dont les deux principaux leaders, William Aberhart et Ernest Manning, ont joué un rôle clé dans l'établissement d'une culture politique de droite durable et unique au Canada : un « code de liberté » typiquement albertain caractérisé principalement par l'individualisme, le populisme (avec une attention particulière aux « élites » fédérales) et l'« aliénation de l'Ouest »^[xviii]. MM. Aberhart et Manning ont combiné le christianisme évangélique, les principes du marché libre et un discours populiste, qui dépeignaient les Albertains travailleurs et vivant principalement en milieu rural comme étant harcelés par Ottawa, les « puissances de l'argent » (une expression souvent utilisée avec des sous-entendus antisémites^[xix]), et le communisme « impie »^[xx].



Figure 1 : Chronologie des périodes clés de la construction de la culture politique albertaine



Source : auteurs.

Des éléments de ce « code » ont été repris lors d'une deuxième phase de régime à parti unique en Alberta, de 1971 à 2015, cette fois sous la direction des progressistes-conservateurs (PC). Le premier ministre Peter Lougheed a été le premier durant cette phase (1971-1985) à perfectionner la tradition d'« aliénation de l'Ouest » établie par ses prédécesseurs ; il l'a greffée de plus en plus étroitement sur l'industrie pétrolière et gazière et a présenté les élites d'Ottawa comme volant la richesse pétrolière durement gagnée par les Albertains pour la donner à l'Est, riche en votes^[xxi]. Cette image d'« aliénation de l'Ouest » nourrie par les combustibles fossiles a gagné du terrain en réponse au premier ministre au niveau fédéral de l'époque, Pierre Trudeau, qui, dans le contexte d'une crise mondiale des prix du pétrole, a apporté plusieurs changements radicaux à la politique énergétique du Canada. Le plus important d'entre eux est la création, en 1980, du Programme énergétique national, qui avait pour objectif d'accroître la participation canadienne dans l'industrie pétrolière et gazière et de parvenir à l'autosuffisance en matière d'énergie. Ce programme comprenait notamment des mesures visant à réduire les prix du pétrole par le biais d'un contrôle des prix. Peter Lougheed et les entreprises du secteur des combustibles fossiles se sont unis pour déployer le concept d'« aliénation de l'Ouest » afin de contester les politiques de Trudeau, dont la plupart ont fini par être démantelées par le gouvernement de Brian Mulroney (1984-1993). Au cours de cette période, l'« aliénation de l'Ouest » s'est transformée en un véritable mouvement séparatiste de l'Ouest^[xxii].

Peter Lougheed: «Ce qui semble si difficile à faire comprendre au centre de l'Ontario, c'est que le pétrole brut de l'Alberta appartient au peuple de l'Alberta ». Février 1973.^[xxiii]



En 1987, l'« aliénation de l'Ouest » a trouvé un nouveau véhicule dans la création du Parti Réformiste du Canada, dont le slogan général était « L'Ouest veut sa part »^[xxiv]. D'abord dirigé par Preston Manning, fils d'Ernest Manning^[xxv], le parti a connu plusieurs mutations, devenant l'Alliance canadienne en 2000, puis constituant la fraction dominante d'une fusion avec les progressistes-conservateurs pour devenir le Parti conservateur du Canada (PCC) en 2003. Après les mauvais résultats de l'Alliance aux élections fédérales de 2000, Stephen Harper, qui deviendra plus tard premier ministre sous la bannière du PCC (2006-2015), a coécrit un article d'opinion intitulé « Alberta Agenda » (également connu sous le nom « Firewall Letter ») qui décrivait comment l'Alberta pourrait « construire un avenir prospère en dépit d'un gouvernement malavisé et de plus en plus hostile à Ottawa »^[xxvi]. Les auteurs appelaient le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, à « ériger des barrières de protection autour de l'Alberta, afin de limiter la mesure dans laquelle un gouvernement fédéral agressif et hostile pouvait empiéter sur les compétences provinciales légitimes »^[xxvii]. Ils formulaient cinq propositions principales : la création d'un régime de retraite de l'Alberta ; la création d'une agence du revenu de l'Alberta pour la collecte de l'impôt sur le revenu ; la création d'une force de police provinciale de l'Alberta ; le rejet du contrôle fédéral de la politique de santé ; et la réforme du Sénat.

Toutefois, avec l'arrivée de Stephen Harper au poste de premier ministre à partir de 2006, l'Alberta a vu arriver au pouvoir « l'un des siens ». Son ambition de faire du Canada une « superpuissance énergétique » grâce aux sables bitumineux a apaisé l'industrie des combustibles fossiles et les autonomistes et les séparatistes qui parlaient d'« aliénation de l'Ouest ».

Jason Kenney : « À Ottawa, nous avons un gouvernement fédéral qui a aggravé la situation [...] en imposant de nouvelles lois qui rendront impossible l'approbation des pipelines à l'avenir » Avril 2019.^[xxviii]

Cette situation a changé avec l'élection de Justin Trudeau en 2015 (et surtout avec la victoire des libéraux en 2019). Cette année-là, le NPD de l'Alberta a également été élu lors d'une victoire surprise qui a mis fin à 44 ans de régime progressiste-conservateur à parti unique et à 80 ans de gouvernance conservatrice^[xxix]. Cette victoire était en partie due à la division des votes à droite, entre les PC et le parti Wildrose, plus à droite^[xxx], ce qui a incité les deux partis à fusionner en 2017 pour former le Parti conservateur uni sous la direction de Jason Kenney^[xxxi]. M. Kenney a été élu lors d'une campagne visant à « combattre » les politiques environnementales de M. Trudeau, perçues comme une attaque injuste contre l'Alberta et une menace pour la prospérité de la province fondée sur les combustibles fossiles. Lorsque Trudeau a été réélu en 2019, Jason Kenney a reformulé les points clés du « Alberta Agenda » dans le « Fair Deal Panel », dont le [rapport final](#) a été publié en 2020^[xxxii]. Malgré tous ses efforts, les points du « Alberta Agenda » n'ont pas bénéficié d'un large soutien populaire, si bien que M. Kenney les a renvoyés à des cycles de consultation ultérieurs.



La COVID-19 et le mouvement pour la « liberté »

Bien qu'elle ait connu différentes itérations au cours du siècle dernier, la culture politique albertaine a donc été relativement cohérente dans son accent sur le populisme visant les élites fédérales, l'« aliénation de l'Ouest » et — surtout depuis les années 1970 — la fusion de ces éléments avec l'hostilité à l'égard de l'implication du gouvernement fédéral dans son économie fondée sur les combustibles fossiles. Avec la pandémie de COVID-19, cependant, ce que l'on peut appeler vaguement un mouvement pour la « liberté » a pris de nouvelles dimensions. Fortement teinté de libertarianisme, ce mouvement a gagné du terrain au cours de la pandémie en se faisant le porte-parole de la levée des restrictions. Il rassemblait plusieurs groupes autonomes, notamment des groupes de protestation, des prédicateurs renommés et des propriétaires de restaurants et de petites entreprises qui considéraient que les restrictions entravaient leurs activités, ainsi qu'une aile partisane^[xxxiii]. Ce dernier groupe était composé de membres du PCU qui se révoltaient contre le leadership de M. Kenney, ce qui a finalement contribué à l'évincer de son poste de premier ministre, déclenchant ainsi une course à la chefferie^[xxxiv]. Le mouvement pour la « liberté » était également associé à des groupes séparatistes, comme le parti indépendantiste Wildrose de l'Alberta, qui ne cessaient de gruger les chiffres du PCU dans les sondages^[xxxv].

Stratégie de l'Alberta libre : « L'Alberta a été la cible non seulement des éco-extrémistes internationaux et des organisations militantes, mais aussi d'Ottawa. » 28 septembre 2021^[xxxvi]

C'est dans ce contexte tumultueux que la [Stratégie de l'Alberta libre](#) (SAL) a été publiée en septembre 2021 avec des conséquences importantes pour la politique de l'Alberta et l'ASA^[xxxvii]. Au vu de ce qui s'est passé avec le « Fair Deal Panel » de Jason Kenney, les auteurs du document ont soutenu qu'il était temps d'adopter une approche plus radicale^[xxxviii], plus précisément une version accélérée et quasi séparatiste du « Alberta Agenda ». L'élément central de la SAL — la *Loi sur la souveraineté de l'Alberta*^[xxxix] — donnerait à l'Alberta le « pouvoir discrétionnaire absolu de refuser toute application provinciale de la législation fédérale ou des décisions judiciaires qui, à son avis, interfèrent avec les domaines de compétence provinciale ou constituent une attaque contre les intérêts des Albertains »^[xi]. En plaidant pour l'ASA, les auteurs de la SAL ont fortement insisté sur la nécessité de minimiser les effets des politiques fédérales en matière de climat et d'énergie sur l'industrie albertaine des combustibles fossiles^[xii].

Tout comme elle était la « pierre angulaire » de la SAL, la *Loi sur la souveraineté de l'Alberta* (rebaptisé *Loi sur la souveraineté de l'Alberta dans un Canada uni* quand Danielle Smith a accédé au poste de première ministre) est devenue l'élément central de la campagne de Mme Smith à la tête du PCU et le point de départ de sa fonction de première ministre. Cette politique figurait en bonne place dans les documents de campagne et Mme Smith a promis qu'elle serait le premier projet législatif de son gouvernement. Le



message de sa campagne mettait l'accent sur l'utilisation de l'ASA contre toutes les lois fédérales qui « enfreignent les droits juridictionnels de l'Alberta » ou « ceux garantis par la Charte des droits des Albertains »^[xliii]. Si la description de l'ASA par la SAL était principalement axée sur les griefs économiques liés au pétrole et au gaz, celle de Mme Smith l'associait à une approche plus large des violations des « droits » dans le contexte de la COVID-19, un message qui résonnait également avec les tendances libertaires du mouvement pour la « liberté ».

Conclusion

Dans cette note de recherche, nous nous proposons d'évaluer si la *Loi sur la souveraineté de l'Alberta dans un Canada uni* était conforme ou s'écartait de trois aspects reconnus de la culture politique albertaine : le populisme anti-élites (surtout fédérales), l'« aliénation de l'Ouest » et la promotion d'une économie fondée sur les combustibles fossiles. En fin de compte, nous avons constaté que l'ASA est à la fois une continuation et une radicalisation de ces forces politiques :

- D'une part, le plaidoyer de Danielle Smith en faveur de l'ASA s'appuie sur un scénario populiste bien rodé, nourri par un discours de longue date sur l'« aliénation de l'Ouest », qui prétend que le peuple albertain doit « tenir tête à Ottawa » afin d'empêcher le gouvernement fédéral de « saboter activement » l'économie de la province, et en particulier l'industrie des combustibles fossiles.
- Par ailleurs, des développements plus récents — à savoir la COVID-19 et la montée du mouvement pour la « liberté » — se sont également avérés essentiels pour ouvrir une voie politique à l'ASA. Les inquiétudes populaires concernant les restrictions imposées par la COVID-19 ont renforcé l'accent mis par le gouvernement Smith sur les « droits » individuels et provinciaux. La Stratégie de l'Alberta libre, quant à elle, a défini un cadre permettant de canaliser le mécontentement lié aux échecs passés en vue de garantir une vision particulière des « intérêts » de l'Alberta, fondée sur les combustibles fossiles, pour soutenir une plus grande « souveraineté » provinciale.
- Bien que Jason Kenney ait lui aussi déployé le scénario populiste de l'« aliénation de l'Ouest » dans ses stratégies de « riposte » et de « Fair Deal », il n'a jamais proposé quelque chose d'aussi radical que l'ASA, et l'a spécifiquement dénoncé comme un « pas anticonstitutionnel vers la séparation »^[xliiii]. S'il n'y avait pas eu un solide mouvement pour la « liberté » en Alberta en réponse aux restrictions de la COVID-19, au sein du PCU comme au-delà, il est peu probable que Danielle Smith et l'ASA soient devenues des figures de proue. Tout comme d'autres recherches ont montré comment le mouvement pour la « liberté » — en particulier lorsqu'il a culminé avec le « convoi de la liberté » au début de l'année 2022 — a accru la popularité des répertoires populistes de droite au sein du parti conservateur fédéral^[xliiv], notre analyse suggère qu'une dynamique similaire a prévalu au niveau provincial en Alberta.



- [i] « Alberta Hansard », 30 novembre 2022.
- [ii] « Alberta Hansard », 29 novembre 2022, traduction des auteurs.
- [iii] Don Braid, « Dictatorial, Unworkable Sovereignty Act May Be Worst Legislation in Alberta History », *Calgary Herald*, December 8, 2022, <https://calgaryherald.com/news/braid-dictatorial-unworkable-sovereignty-act-may-be-worst-legislation-in-alberta-history>.
- [iv] Martin Olszynski et Nigel Bankes, « Running Afoul the Separation, Division, and Delegation of Powers: The Alberta Sovereignty Within a United Canada Act », *ABlawg* (blogue), 6 décembre 2022, 2, http://ablawg.ca/wpcontent/uploads/2022/12/Blog_MO_NB_Alberta_Sovereignty_Bill_1.pdf, traduction des auteurs.
- [v] Kelly Cryderman, « Danielle Smith's Sovereignty Act Is Bigger and More Undemocratic than Advertised », *The Globe and Mail*, November 29, 2022, <https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-danielle-smiths-sovereignty-act-has-come-bigger-and-more-undemocratic/>.
- [vi] Joey Chini, « Alberta Sovereignty Act Bill Draws Criticism », *CityNews Calgary*, 30 novembre 2022, <https://calgary.citynews.ca/2022/11/30/alberta-sovereignty-act-reaction/>.
- [vii] « Alberta Sovereignty Within a United Canada Act », Pub. L. No. 1 (2022), 3.
- [viii] Martin Olszynski et Nigel Bankes, « The Amendments to Bill 1 », *ABlawg* (blog), 12 décembre 2022, 2, http://ablawg.ca/wpcontent/uploads/2022/12/Blog_MO_NB_Bill_1_Amendment.pdf, traduction des auteurs.
- [ix] Martin Olszynski et Nigel Bankes, « Running Afoul the Separation, Division, and Delegation of Powers: The Alberta Sovereignty Within a United Canada Act », 12, traduction des auteurs.
- [x] Lisa Johnson et Matthew Black, « Alberta Government Attempts Clarification as NDP Calls Sovereignty Act Anti-Democratic », *Edmonton Journal*, December 2, 2022, <https://edmontonjournal.com/news/politics/alberta-government-attempts-clarification-as-ndp-calls-sovereignty-act-anti-democratic>.
- [xi] Danielle Paradis, « Chiefs in Alberta call Sovereignty Act self-centered and short-sighted », *APTN National News*, 30 novembre 2022, <https://www.aptnnews.ca/national-news/sovereignty-act-legislation-condemned/>.
- [xii] Joel Dryden, « UCP Leadership Candidates Unite to Take Aim at Danielle Smith's Sovereignty Act | CBC News », *CBC*, September 8, 2022, <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/danielle-smith-leela-aheer-travis-toews-brian-jean-rajana-whney-1.6575972>, traduction des auteurs.



- [xiii] Alanna Smith, Emma Graney et Carrie Tait, « Alberta Premier Danielle Smith's Cabinet Includes Most of Leadership Rivals, No Changes at Three Key Ministries », *The Globe and Mail*, 21 octobre 2022, <https://www.theglobeandmail.com/canada/alberta/article-alberta-premier-danielle-smiths-cabinet-includes-most-of-leadership/>; Arthur C. Green, « Former UCP Leadership Contenders Explain Why They Now Support Bill 1 », *Western Standard*, November 30, 2022, https://www.westernstandard.news/alberta/former-ucp-leadership-contenders-explain-why-they-now-support-bill-1/article_3165a19e-70f6-11ed-961c-f7590883c537.html.
- [xiv] Dean Bennett, « Alberta Passes Sovereignty Act, but First Strips out Sweeping Powers for Cabinet | CBC News », CBC, December 8, 2022, <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/alberta-sovereignty-act-1.6678407>.
- [xv] Trevor Harrison, « Decoding the UCP's Freedom Mantra », in *Anger and Angst: Jason Kenney's Legacy and Alberta's Right* (Black Rose Books, 2023), 101–3.
- [xvi] David H. Laycock, *Populism and Democratic Thought in the Canadian Prairies, 1910 to 1945* (University of Toronto Press, 1990), traduction des auteurs.
- [xvii] Laycock, traduction des auteurs.
- [xviii] Jared J. Wesley, *Code Politics: Campaigns and Cultures on the Canadian Prairies* (UBC Press, 2011), 55, traduction des auteurs.
- [xix] Janine Stingel, *Social Discredit: Anti-Semitism, Social Credit, and the Jewish Response* (McGill-Queen's Press-MQUP, 2000), 11, traduction des auteurs.
- [xx] Alvin Finkel, *The Social Credit Phenomenon in Alberta* (University of Toronto Press, 1989), traduction des auteurs.
- [xxi] Denise Harrington, « Who Are the Separatists? » in *Western Separatism: The Myths, Realities, & Dangers*, ed. Larry Pratt et Garth Stevenson (Hurtig, 1981), 38.
- [xxii] Larry Pratt et Garth Stevenson, eds., *Western Separatism: The Myths, Realities & Dangers* (Edmonton: Hurtig, 1981).
- [xxiii] James Laxer, *Canada's Energy Crisis* (James Lorimer & Company, 1975), 89.
- [xxiv] Traduction des auteurs.
- [xxv] Trevor Harrison, *Of Passionate Intensity: Right-Wing Populism and the Reform Party of Canada* (University of Toronto Press, 1995).
- [xxvi] Traduction des auteurs.
- [xxvii] Traduction des auteurs.
- [xxviii] Jason Kenney, « Read Jason Kenney's Prepared Victory Speech in Full after UCP Wins Majority in Alberta Election | National Post », *National Post*, April 17, 2019, <https://nationalpost.com/news/canada/read-jason-kenneys-prepared-victory-speech-in-full-after-ucp-wins-majority-in-alberta-election>, traduction des auteurs.
- [xxix] Richard Sutherland, « Introduction: Out of an Orange-Coloured Sky », in *Orange Chinook: Politics in the New Alberta*, ed. Duane Bratt et al. (University of Calgary Press, 2019), 1–14.
- [xxx] Gillian Steward, « Betting on Bitumen: Lougheed, Klein, et Notley », in *Orange Chinook: Politics in the New Alberta*, ed. Duane Bratt et al. (University of Calgary, 2019), 161.



- [xxxii] Anthony M. Sayers et David K. Stewart, « Out of the Blue: Goodbye Tories, Hello Jason Kenney », in *Orange Chinook: Politics in the New Alberta*, ed. Duane Bratt et al. (University of Calgary Press, 2019), 399–423.
- [xxxiii] Jared J. Wesley, « Albertans and the Fair Deal », in *Blue Storm: The Rise and Fall of Jason Kenney*, ed. Duane Bratt, Richard Sutherland, and David Taras (University of Calgary Press, 2023), 105–26.
- [xxxiiii] Harrison, « Decoding the UCP’s Freedom Mantra, » 103–12.
- [xxxv] Gillian Steward, « The Religious Roots of Social Conservatism in Alberta », in *Anger and Angst: Jason Kenney’s Legacy and Alberta’s Right* (Black Rose Books, 2023), 85–86; Lisa Young, « ‘With Comorbidities’: The Politics of COVID-19 and the Kenney Government », in *Blue Storm: The Rise and Fall of Jason Kenney*, ed. Duane Bratt, Richard Sutherland, and David Taras (University of Calgary, 2023), 435–66.
- [xxxvi] Steward, « The Religious Roots of Social Conservatism in Alberta », 86; Jared J. Wesley, « Alberta Separatism and the Freedom Convoy: A New Brand of Western Alienation », Commissioned Paper, Social Cleavages Series (Public Order Emergency Commission, 2022); Philippe J. Fournier, « The Splintering of the Right in Alberta: 338Canada », *Maclean’s*, June 16, 2021, <https://www.macleans.ca/politics/338canada-the-splintering-of-the-right-in-alberta/>.
- [xxxvii] Rob Anderson, Barry Cooper et Derek From, « Free Alberta Strategy: A Strong, Free & Sovereign Alberta Within Canada » (Alberta Institute, September 28, 2021), 13.
- [xxxviii] M. Anderson est un ancien député et avocat du parti Wildrose (à ne pas confondre avec le Wildrose Independence Party of Alberta). Il est aujourd’hui directeur de cabinet de la première ministre Danielle Smith. Barry Cooper est politologue à l’Université de Calgary et séparatiste albertain autoproclamé. Derek From est avocat et ancien directeur du parti Wildrose.
- [xxxix] Wesley, « Albertans and the Fair Deal », 125, footnote 7.
- [xl] Les termes « dans un Canada uni » ne figurent pas dans le titre de la législation proposée par la Stratégie de l’Alberta libre. Cet addendum n’a été ajouté que plus tard par le PCU dirigé par Mme Smith, lors de la présentation officielle du projet de loi à l’Assemblée législative.
- [xli] Anderson, Cooper et From : « Free Alberta Strategy: A Strong, Free & Sovereign Alberta Within Canada », 22, traduction des auteurs.
- [xlii] Anderson, Cooper et From, 9.
- [xliii] « Danielle Smith for Premier », accessed October 7, 2022, daniellesmith.ca, traduction des auteurs.
- [xliv] Alejandro Melgar, « Sovereignty Act: Smith Releases Plan; Kenney Calls It Stupid », *CityNews Calgary*, September 6, 2022, <https://calgary.citynews.ca/2022/09/06/smith-sovereignty-act-kenney-catastrophically-stupid/>, traduction des auteurs.
- [xlv] Vivès, R., E. Laxer & E. Peker (2023). *#TruckersNotTrudeau : Comment le « convoi de la liberté » a transformé la présence et la popularité de Pierre Poilievre sur X(Twitter)* (Observatoire du populisme au Canada : Synthèse de recherche 0003).